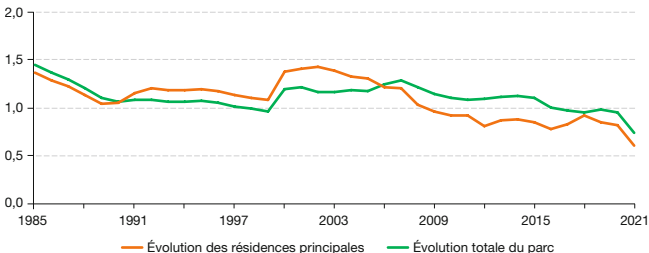


Résidences principales

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES

En %

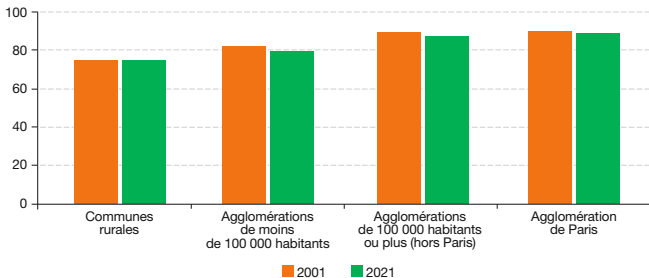


Champ : France entière.

Source : Insee, estimations annuelles du parc de logements 2021

PART DE RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE TYPE D'UNITÉ URBAINE

En %



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations annuelles du parc de logements 2021

En janvier 2021, on compte 30,4 millions de résidences principales en France pour 37,2 millions de logements ordinaires. De la fin des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000, leur nombre a crû plus rapidement que l'ensemble des logements, à un rythme moyen de + 1,3 % par an. Depuis, leur progression a ralenti et se situe en dessous de la croissance du reste du parc. Au cours des dernières années, elle tourne autour de + 0,8 % par an, hormis entre 2020 et 2021 où elle n'est que de + 0,6 %, (soit 184 000 résidences principales supplémentaires) dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire.

Les résidences principales sont à 56,1 % des maisons. Cette proportion varie sensiblement selon la densité de la zone d'habitat, passant de 93 % dans les communes rurales à 21 % dans l'agglomération parisienne.

Les résidences principales sont davantage concentrées dans les grandes agglomérations. Début 2021, elles y constituent 87 % du parc (89 % dans l'agglomération parisienne), contre seulement 74 % dans les communes rurales. Si cette dernière proportion est restée stable depuis 20 ans, la part de résidences principales dans les agglomérations a reculé, passant de 86 % à 84 %.

Dans les départements et régions d'outre-mer, après une augmentation dans les années 1980, la part de résidences principales s'est stabilisée à 86 % avant de décroître lentement depuis 2008 et représenter 82 % début 2021.